



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PRODUITS

GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES AGRUMES

Treizième session

La Havane (Cuba), 20-23 mai 2003

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- I. QUESTIONS DE PROCÉDURE**
 - A. Élection du Président et des Vice-Présidents
 - B. Adoption de l'ordre du jour provisoire
- II. QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES**
 - A. Situation actuelle et perspectives à court terme en ce qui concerne le marché des agrumes
 - B. Perspectives à moyen terme en ce qui concerne les agrumes frais et transformés
 - C. Agrumiculture biologique
 - D. Impact du nouvel environnement commercial mondial sur le marché des agrumes
 - E. Impact des questions phytosanitaires sur la production et le commerce des agrumes
- III. ACTION INTERGOUVERNEMENTALE CONCERNANT LES AGRUMES**
 - A. Situation des projets soumis au Fonds commun pour les produits de base
 - B. Activités d'autres organisations internationales concernant les agrumes
- IV. AUTRES QUESTIONS**
 - A. Questions diverses
 - B. Date et lieu de la quatorzième session
 - C. Adoption du rapport de la session

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

1. La treizième session du Groupe intergouvernemental sur les agrumes ouvrira ses travaux à l'*Hotel nacional de Cuba* à La Havane, le mardi 20 mai 2003 à 9 h 30. Le Groupe devrait adopter son rapport dans la matinée du vendredi 23 mai 2003.

I. QUESTIONS DE PROCÉDURE

A. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

2. À chaque session, le Groupe élit un Président et deux Vice-Présidents. À sa douzième session, en 1998, M. M. Gonzalo (Espagne) a été élu Président et MM. Liu Xing (Chine) et M.A. Ferré (Argentine) ont été élus Vice-Présidents.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

II. QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

3. La partie économique de l'ordre du jour traite des principales questions relatives au marché et aux politiques et vise à améliorer la transparence de l'économie mondiale des agrumes. Cette section se divise en cinq grandes sous-sections portant sur des thèmes intéressant le Groupe.

A. SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES A COURT TERME EN CE QUI CONCERNE LE MARCHÉ DES AGRUMES

4. Le Groupe examinera la situation de l'économie mondiale des agrumes en 2001/2002 et en 2002/2003. Les dernières données dont dispose le Secrétariat seront présentées à la session (CCP: CI 03/CRS.1). Les membres sont invités à fournir des informations sur l'évolution du marché des agrumes dans leur pays, en particulier pour la campagne 2002/2003.

5. Le Groupe aura la possibilité d'évaluer, sur la base des documents CCP: CI 03/5, CCP: CI 03/7, CCP: CI 03/9 et CCP: CI 03/11, respectivement, le marché des agrumes frais et des jus d'agrumes en Chine (situation actuelle et perspectives), les nouvelles tendances de la production et du commerce des petits agrumes à l'échelle mondiale, la croissance et les perspectives de l'industrie cubaine et la production et le commerce des agrumes en Amérique latine et dans les Caraïbes.

B. PERSPECTIVES A MOYEN TERME EN CE QUI CONCERNE LES AGRUMES FRAIS ET TRANSFORMÉS

6. Dans le cadre de son évaluation des perspectives du marché à long terme, le Groupe examinera les perspectives concernant l'offre et la demande d'agrumes frais et transformés jusqu'en 2010 à la lumière de l'évolution récente des politiques économiques et commerciales. Pour faciliter le travail du Groupe, le Secrétariat fournira de nouvelles projections concernant la production, la consommation et le commerce (CCP: CI 03/2).

C. AGRUMICULTURE BIOLOGIQUE

7. Le Groupe examinera le marché mondial des agrumes et des jus d'agrumes issus de l'agriculture biologique (CCP: CI 03/4) et les aspects économiques et financiers de l'agrumiculture biologique par rapport à l'agrumiculture traditionnelle en Espagne (CCP: CI 03/CRS.2).

D. IMPACT DU NOUVEL ENVIRONNEMENT COMMERCIAL MONDIAL SUR LE MARCHÉ DES AGRUMES

8. Le Groupe examinera les négociations commerciales multilatérales en cours et leur impact potentiel sur le commerce international des agrumes en s'appuyant sur les documents CCP: CI 03/6 et CCP: CI 03/12.

E. IMPACT DES QUESTIONS PHYTOSANITAIRES SUR LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DES AGRUMES

9. Le Comité examinera les politiques et les problèmes phytosanitaires affectant les agrumes dans les principaux pays importateurs et exportateurs sur la base du document CCP: CI 03/3. Il passera ensuite au document CCP: CI 03/10, qui décrit le programme cubain de lutte contre les maladies des porte-greffes en mettant l'accent sur la lutte contre la *tristeza* et la recherche sur cette maladie.

III. ACTION INTERGOUVERNEMENTALE CONCERNANT LES AGRUMES

A. SITUATION DES PROJETS SOUMIS AU FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE

10. Le document CCP: CI 03/8 décrit la situation des projets opérationnels et proposés soumis au Fonds commun pour les produits de base. Le Groupe est invité à formuler des observations sur ces projets et sur toute autre proposition complémentaire. Il est rappelé aux membres du Groupe que, pour qu'une nouvelle proposition de projet puisse être examinée, il faut qu'elle soit soumise au Secrétariat un mois au moins avant la date de la session.

11. Le Groupe sera invité à adopter une liste de fruits et de légumes aux fins de l'évaluation, de l'approbation et de la gestion par le Fonds commun pour les produits de base de projets s'y rapportant, de façon que les membres puissent solliciter un financement pour ces fruits et légumes. Ceux-ci ne seraient examinés qu'aux fins du Fonds commun pour les produits de base et non pas à d'autres fins économiques ou politiques.

B. ACTIVITES D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES CONCERNANT LES AGRUMES

12. Les autres organisations internationales s'occupant d'agrumes, comme le Centre du commerce international CNUCED/OMC, le Comité de liaison de l'agrumiculture méditerranéenne (CLAM) et le Réseau interaméricain pour les agrumes (RIA), sont invités à informer le Groupe de leurs activités et programmes.

IV. AUTRES QUESTIONS

A. QUESTIONS DIVERSES

13. Les conclusions auxquelles est parvenu le Comité des produits à sa soixante-quatrième session, tenue en mars 2003, sont résumées dans le document CCP: CI 03/CRS.3.